

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste **Chef de Service Contrôle des Droits et Opérations de Masses** au niveau du Centre de Données Sociales relevant du Pôle Entreprises.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profils minimum requis	Compétences
Chef de Service Contrôle des Droits et Opérations de Masses Centre de Données Sociales Pôle Entreprises	-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Chef de Bureau, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 minimum (licence ou équivalent), ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de la réglementation de la CNSS ; -Connaissance de l'organisation et des métiers de la CNSS ; -Capacité à réaliser des opérations de masses de contrôle de droits des assurés ; -Capacité à fiabiliser les données sociales des assurés ; -Qualité de suivi, de contrôle, de mise à jour et de sauvegarde des données ; -Connaissance fonctionnelle des applicatifs informatique ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2021@cnss.ma** au plus tard le **18 JUIN 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général